

Adresse de la société populaire de Colmar (Haut-Rhin), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Colmar (Haut-Rhin), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 488-489;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0488_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

guides et notre point de ralliement. La Convention, rien que la Convention. Continués vos glorieux travaux, complétés notre bonheur; ayés toujours ce courage et cette énergie que vous avés manifestés tant de fois et dans des circonstances périlleuses, n'abandonnés le vaisseau de l'Etat que lorsque vous l'aurés conduit à son port. Tel est le voeu de cette commune qui vous jure un attachement inviolable.

Les officiers municipaux de la commune de Cluny.

GUICHARD, *maire*, CHARLES, *agent national*
et 5 autres signatures.

t

[*Les juges du tribunal du district de Clamecy à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (23)

Égalité, Unité, Liberté.

Citoyens Représentans,

Chargés par la constitution de propager les principes de la justice et d'appliquer les loix judiciaires, appellés même par le gouvernement révolutionnaire à l'exécution d'une partie des mesures qu'il a établies, les tribunaux ressentiront plus vivement que personne, combien il est doux d'obéir aux loix qui respirent la sagesse et l'humanité dont vous venez de consacrer les bases dans votre adresse aux français.

Des juges Républicains se trouvent heureux de s'appuyer sur ces bases désormais inébranlables. A chaque époque de la Révolution, la Convention a sauvé la patrie : aujourd'hui, elle vient de sauver les moeurs. La paix universelle, quand elle en aura marqué l'instant mettra le sceau à ses triomphes et le comble au bonheur de la France libre et régénérée.

Vive la République et la Convention!

Suivent 6 signatures.

u

[*Les officiers municipaux et le conseil général de la commune de Conches à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (24)

La République ou la mort.

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple français est le triomphe de la liberté et de la vertu, la honte des tyrans et des hommes pervers; l'homme libre peut s'en servir comme d'un fanal pour éviter les écueils insidieux des insinuations mensongères, il y verra que l'amour de la patrie

n'est pas fait pour des âmes dures sans justice et sans humanité, que d'un homme sanguinaire on ne peut jamais en faire un Républicain.

Nous n'avons pu, Citoyens Représentans, entendre les grandes vérités que vous y développez sans émotion; vous y faites voir qu'aux plus grands désordres, vous savez opposer une plus grande sagesse, aux plus grands périls une plus grande résistance, qu'en bons pères, vous savez épargner l'erreur et frapper le crime, il faudroit donc être bien aveugle pour désespérer du salut de la République tant que vous resterez au poste où le peuple vous a placés.

Grâces vous soient rendues, O pères de la patrie, vous jurez de maintenir le gouvernement qui a sauvé la République, mais en le dégageant des vexations, des mesures cruelles dont se servoient les ennemis de la chose publique pour la faire haïr. Nous espérons que le peuple français revenu de son erreur foulera aux pieds les passions particulières pour ne devenir qu'une seule famille, qu'un peuple de frères, qu'il éloignera de lui, tous les propos insensés suggérés par la malveillance contre le vrai patriote, qu'il sentira que les passions et les vices ne servoient qu'à le subjurer et à l'asservir, qu'il saura enfin découvrir ceux qui savent se déguiser sous le masque de la modération de la justice et même de la bienfaisance.

Oui, Citoyens Représentans, c'est à la lueur de vos grands principes que le peuple français trouvera son bonheur, c'est là où il reconnaîtra son unique boussole.

Nous jurons de ne jamais reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention s'il arrivoit qu'un tyran fut assez fort pour ébranler la République, notre seul et unique espoir seroit de nous ensevelir sous ses ruines avec la Convention. Vive la Convention, Vive la République.

BRETIGNERES, *maire* et 19 autres signatures.

v

[*La société populaire épurée de Colmar à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (25)

Legislateurs

Vainement les phalanges républicaines renversoient-elles de toutes parts les esclaves des despotes de l'Europe ligués contre notre liberté, deux factions nouvelles renaissant des cendres des derniers conspirateurs, cherchoient à rendre inutiles les efforts de nos braves défenseurs, en établissant dans l'intérieur de la République, une lutte capable d'amener le trouble, la division et même la guerre civile et de procurer une diversion favorable aux intérêts des tyrans coalisés.

De ces deux factions, l'une ne demandoit la conservation du gouvernement révolutionnaire

(23) C 324, pl. 1393, p. 6.

(24) C 324, pl. 1393, p. 8.

(25) C 325, pl. 1412, p. 25.

qui a sauvé la patrie, que pour perpétuer le règne du brigandage et de la tyrannie dont ce gouvernement a été souvent le prétexte avant le 10 thermidor.

L'autre au contraire qui vouloit la destruction totale du système révolutionnaire, s'étoit rendue l'apôtre de la convocation des assemblées primaires et conséquemment de la dissolution de la Convention nationale.

Ces deux factions, tout en suivant des routes opposées, devoient cependant amener le même résultat; le retour du despotisme et la destruction du régime républicain.

Vous l'avez pressenti, Législateurs, et aussitôt une adresse de votre part, en proclamant dans toute la France les principes auxquels le vrai républicain doit se rallier pour l'intérêt de la patrie et le bonheur général, vient encore d'anéantir dans leur naissance les coupables espérances des ennemis de la révolution.

Poursuivés, Législateurs, vos pénibles travaux, jusqu'à ce que tous nos ennemis soient complètement détruits et notre révolution parfaitement consolidée; que jusques là, le gouvernement révolutionnaire soit maintenu dans toute son énergie, que la terreur, arme des despotes et des contre révolutionnaires soit écartée, elle n'a servie jusqu'à présent qu'à comprimer les esprits et à étouffer ces élans du patriotisme qui ne peuvent provenir que du calme et de la tranquillité d'esprit mais que les intrigans, les fripons et les faux amis du peuple soient ainsi que les malveillans punis et atteints du glaive de la loi; et que l'erreur momentanée et involontaire ne soit plus désormais confondue avec le crime et la trahison; pour nous, législateurs, notre seul cri de ralliement sera toujours : Vive la Convention nationale; vive la République une et indivisible et démocratique.

Salut et fraternité.

BLANCHARD, *président*, LUNG, *archiviste*,
PETITPIERRE, GSETTSY, TURRILLOIS, *secrétaires*.

w

[*La société populaire de la commune de Blérancourt à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (26)

Citoyens Représentants,

Le code de morale et de vertu que vous avez consigné dans votre adresse au peuple français, nous apprend combien un gouvernement légitime diffère du pouvoir tyrannique et liberticide; tandis que celui-ci appelle à son secours la violence et la terreur seuls appuis d'une autorité usurpée : l'autre s'environne de la confiance des administrées, parce qu'il ne veut que leur bonheur.

Les terroristes nous vantoient les victoires dues au courage de nos frères d'armes; ils exal-

toient nos conquêtes... qu'étoient pour nous ces victoires et ces conquêtes si la fin devoit être le malheur et l'oppression; ainsi Rome fut éblouie par les exploits brillants des Marius, des Sylla, des Pompées et des Césars; le résultat fut le pouvoir sans borne de quelques particuliers et l'aneantissement de la liberté publique; sans votre énergie aux mémorables journées des neuf et dix thermidor, notre République naissante malgré ses triomphes au dehors alloit éprouver toutes les horreurs de Rome vieillie.

La France a déployée une force invincible, elle a humiliée l'orgueil des despotes, elle a fait connaître à leurs esclaves, que la liberté est en leurs pouvoirs quant ils voudront se montrer hommes; c'est à la sagesse de vos lois; c'est à notre bonheur à leur faire aimer la liberté.

Vous allez rétablir dans toute la République comme vous avez rétabli dans votre sein la liberté des opinions, qui ne peut faire trembler que les méchants et les despotes, c'est elle qui a brisé nos fers; c'est elle qui peut maintenir son ouvrage.

Après avoir abbatu les monstres qui versent comme l'eau, le sang de ceux dont ils jalousoient les talens ou les possessions, vous épuiserez au flambeau de la justice, ces fortunes rapides et ténébreuses, fruit du crime et de l'intrigue et vous repousserez des administrations ces êtres vils et méprisables qui ont méconnu la voix de l'honneur et de la probité, comme celle de la patrie.

Enfin, vous mettrez la vertu à l'ordre du jour et vous ferez exécuter les principes consacrés dans votre adresse au peuple français, que nous regardons comme la baze du bonheur et de la liberté publics qui vous sont confiés; nous jurons d'employer pour seconder vos travaux toute notre énergie et de vous faire un rempart de nos corps.

Pour extrait conforme.

LAFASSIERE, *président*, NANTEUIL, *secrétaire*.

x

[*Les administrateurs du district d'Argentan à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (27)

Citoyens Représentants,

La France est enfin régénérée, le génie de la liberté dégagé des nuages impurs qui cachent sa beauté, plane sur nos têtes; et son flambeau lumineux va éclairer la marche des Français dans le vrai sentier, que leur désigne la plus belle et la plus glorieuse des Révolutions.

La justice, cette justice naturelle qui protège l'innocent et qui punit le coupable, surtout ce scélérat, ce membre gangrené qui veut empêcher et entraver la vraie marche du gouvernement Révolutionnaire, est à l'ordre du jour. La